

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	8
VOTANTS	8

CONVOCATION

Datée	du 13/09/24
Affichée	le 13/09/24

OBJET

Attribution du marché de
maîtrise d'œuvre pour la
réhabilitation du siège de la
CdC et du CIAS des Pays de
L'Aigle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le 13 septembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame LENÔTRE a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
Jean-Luc BEAUFILS

Absents excusés : François CARBONELL, Virginie VIOLET, Véronique HELLEUX

Monsieur le Président, informe les membres du bureau qu'une consultation a été lancée pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du siège de la CDC et du CIAS des Pays de l'Aigle, le 27/06/2024 avec une date limite de remise des offres au 26/07/2024.

Cette opération vient en substitution de celle prévue pour l'aménagement des locaux place de l'Europe et a pour objectifs de résorber les pathologies du bâtiment existant notamment au niveau de la toiture, mais aussi de permettre la mise en conformité de celui-ci au regard du décret tertiaire ainsi que d'en améliorer les performances acoustiques, de résidentialiser les locaux régulièrement vandalisés et les adapter aux besoins actuels et futurs en terme de fonctionnalité.

CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ	
Type de marché :	Marché public de services
Type de procédure :	MAPA OUVERT (marché à procédure adaptée)
Référence :	2024BAT0000011
Montant prévisionnel	Le montant prévisionnel des travaux envisagés est de 1.250.000 € HT.
Durée prévisionnelle du marché :	La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 24 mois + 12 mois de garantie de parfait achèvement.

Rappel des critères d'analyses des offres définis dans le règlement de consultation

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

N°	Description	Pondération
1	Montant des honoraires de la maîtrise d'oeuvre	45
2	Qualité du mémoire technique	50
2.1	Les références représentatives	10
2.2	Relations avec la maîtrise d'ouvrage	15
2.3	Engagement et moyens mis en oeuvre pour respecter le coût des travaux	15
2.4	Les moyens humains et matériels (présence de compétences spécifiques)	10
3	Les délais d'exécution	5
Pondération totale des critères d'attribution :		100

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240919-2024-09-19-174-DE
Date de télétransmission : 24/09/2024
Date de réception préfecture : 24/09/2024

Conformément aux critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation et au rapport d'analyses.

- Vu le Code de la Commande publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8,
- Considérant l'analyse de l'offre et la proposition de la commission MAPA dans sa séance du 10 septembre 2024,

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **RETIENT** l'offre présentée par le cabinet C+O IDF 1 ARCHITECTES pour un montant de rémunération provisoire de 146 250 € HT, sur la base d'un taux de 11,70 %, comprenant les missions de base et les missions complémentaires OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) et SSI (Mission de coordination Système de Sécurité Incendie)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du marché.
- **DIT** que des crédits sont prévus au budget 2024 au chapitre 23 du budget général

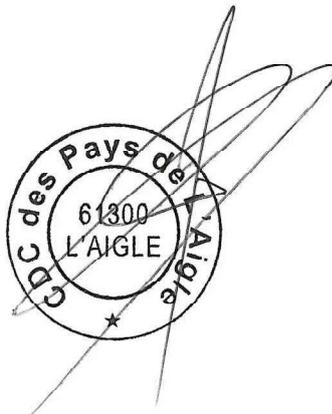
VOTE : 7 POUR

1 ABSTENTION (Serge DELAVALLEE)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 24 SEP. 2024
Publié en ligne le 24 SEP. 2024
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240919-2024-09-19-174-DE
Date de télétransmission : 24/09/2024
Date de réception préfecture : 24/09/2024